

Ivry-sur-Seine, 19 septembre 2016

## Communiqué

### Informations supplémentaires désormais disponibles

En lien avec la clôture de l'acquisition du capital social émis de Darty plc par le groupe Fnac SA (« *Fnac* »), qui a eu lieu le 12 septembre 2016, et à la suite de l'émission d'obligations récemment annoncée, la Fnac fournit les informations suivantes concernant Fnac et Darty plc :

- autres informations financières et opérationnelles sur la Fnac ;
- autres informations financières et opérationnelles sur Darty plc, à la date et pour l'exercice financier clos le 30 avril 2016, indicateurs de performance clés de Darty plc à la date du 30 juin 2016 et états financiers intermédiaires consolidés et non audités de Darty plc aux dates et pour les périodes de deux mois closes le 30 juin 2016 et le 30 juin 2015 ; et
- autres informations financières et opérationnelles sur le nouveau groupe, les parts de marché du nouveau groupe, les facteurs de risque liés au nouveau groupe et les états financiers consolidés abrégés pro forma et non audités à la date et pour la période de douze mois close le 30 juin 2016.

Une copie de cette information (Exhibit A) est disponible sur le site de Fnac en suivant <http://www.groupe-fnac.com/assets/Informations-supplementaires-desormais-disponibles.pdf>

#### CONTACT

ANALYSTES/INVESTISSEURS

Nadine Coulm

[nadine.coulm@fnac.com](mailto:nadine.coulm@fnac.com)  
+33 (0)1 55 21 18 63

## AVERTISSEMENT

Le présent communiqué et l'Exhibit A ne constituent pas une offre de vente ou d'émission, ni une sollicitation d'offre d'achat ou de souscription, des valeurs mobilières aux États-Unis au sens de la loi américaine sur les valeurs mobilières (*Securities Act*) de 1933, telle qu'amendée (la « *Loi sur les valeurs mobilières* »). Les obligations n'ont pas été et ne seront pas enregistrées en vertu de la Loi sur les valeurs mobilières. Les obligations ne peuvent pas être offertes ou vendues aux États-Unis en l'absence d'enregistrement ou d'une dispense applicable des exigences d'inscription de la Loi sur les valeurs mobilières. Toute offre publique de valeurs mobilières effectuée aux États-Unis se fera au moyen d'un prospectus qui peut être obtenu auprès de l'émetteur ou du détenteur de titres à vendre et qui contiendra des informations détaillées sur l'entreprise et son équipe de direction, ainsi que les états financiers.

Le présent communiqué et l'Exhibit A ne constituent pas et ne constitueront pas, en aucune circonstance, une offre publique, une invitation au public dans le cadre d'une offre au sens de la Directive 2010/73/UE du Parlement et du Conseil du 4 novembre 2003 mise en œuvre par les États membres de l'espace économique européen (la « *Directive Prospectus* »).

Le présent communiqué et l'Exhibit A ne constituent pas et ne font pas partie d'une offre ou d'une sollicitation d'offre d'achat ou de souscription de titres en France. Les obligations n'ont pas été et ne seront pas offertes ni vendues au public dans la République française (« *offre au public de titres financiers* ») au sens de l'Article L. 411-1 du Code monétaire et financier français et du Titre I du Livre II du Règlement général de l'Autorité des marchés financiers Français (l'« *AMF* »).

Les obligations ne peuvent être distribuées ou vendues dans la République française qu'en vertu de l'Article L. 411-2-II du Code monétaire et financier français aux personnes fournissant des services d'investissement de gestion de portefeuille pour compte de tiers et/ou des investisseurs qualifiés agissant pour leur propre compte ou un cercle restreint d'investisseurs agissant pour leur propre compte, tous tels que définis dans les articles L. 411-1, L. 411-2 et D. 411-1, D. 411-4, D. 744-1, D. 754-1 et D. 764-1 du Code monétaire et financier français et s'y conformant.

La distribution du présent communiqué et l'Exhibit A dans certaines juridictions peut être restreinte par la loi. Les personnes qui prennent possession du présent communiqué et l'Exhibit A doivent s'informer sur ces restrictions et les observer. Tout manquement à se conformer à ces restrictions peut constituer une violation de la législation sur les valeurs mobilières de ladite juridiction.

### Déclarations prospectives

Le présent communiqué et l'Exhibit A peuvent contenir des déclarations prospectives. Ces déclarations prospectives peuvent être identifiées par l'utilisation de termes à visée prospective, dont les termes « *croit* », « *estime* », « *prévoit* », « *s'attend* », « *a l'intention* », « *pourrait* », « *fera* » ou « *devrait* » ou, dans chaque cas, leur négation, ou autres variantes ou terminologie comparable. Ces déclarations prospectives comprennent tous les sujets qui ne sont pas des faits historiques et incluent des déclarations relatives aux intentions, croyances ou attentes actuelles de la Fnac ou de ses sociétés affiliées et concernant, entre autres, les résultats d'exploitation, la situation financière, les liquidités, les perspectives, la croissance et les stratégies de la Fnac ou de ses sociétés affiliées ainsi que les secteurs dans lesquels elles opèrent. Par leur nature, les déclarations prospectives comportent des risques et incertitudes parce qu'elles se rapportent à des événements et dépendent de circonstances qui peuvent se produire ou non à l'avenir. Les lecteurs sont avertis que les déclarations prospectives ne constituent pas des garanties de rendement futur et que les résultats d'exploitation, la situation financière et les liquidités réels de la Fnac ou de ses sociétés affiliées, ainsi que le développement des secteurs dans lesquels elles

opèrent peuvent différer substantiellement de ceux énoncés ou suggérés par les déclarations prospectives contenues dans le présent communiqué et dans l'Exhibit A. En outre, même si les résultats des opérations, la situation financière et les liquidités de la Fnac ou de ses sociétés affiliées ainsi que le développement des secteurs dans lesquels elles opèrent sont compatibles avec les déclarations prospectives contenues dans le présent communiqué et dans l'Exhibit A, ces résultats ou développements pourraient ne pas être indicatifs des résultats ou des développements dans les périodes futures.